

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCEA DE KERIVALAN sur la commune principale de l'AIOT 8 Kerivalan Laniscat 22570 BON REPOS SUR BLAVET.**

**La référence de votre dossier est A-4-WNF6LSBWG et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 30/01/2024 à 09h08 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **37907942900013**

Raison sociale **SCEA DE KERIVALAN**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**8 Kerivalan Laniscat**

**22570 BON REPOS SUR BLAVET**

### Signataire

Qualité : **Gérante**

### Référent

Fonction : **Chargée d'études**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SCEA DE KERIVALAN**

Description des activités :

**La SCEA de Kerivalan exploite actuellement un élevage bovin sous le régime de la déclaration et souhaite déclarer la construction d'un hangar à matériel et fourrage sur le site d'élevage existant. Les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et points d'eau sont respectées. Ce projet n'engendre pas de modification d'effectif ni des modes d'exploitation.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**8 Kerivalan Laniscat**

**22570 BON REPOS SUR BLAVET**

X : 246106

Y : 6812501

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Construction d'un hangar à fourrage et matériel sur la Section ZC – Parcelles n° 35 ; 36 ; 37 ; 38. Longueur : 27.20 mètres. Largeur : 21.50 mètres. Hauteur gouttière : +6.68/±0.00. Hauteur faîtage : +8.32/±0.00. Structure : Structure métallique. Façades : Muret béton et bardage gris. Couverture : Bac acier avec panneaux photovoltaïque (puissance crête : 118Kw).**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**